

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S DU 20 AVRIL 2024

LIEU : MAISON DU SPORT, ITTIGEN PRÈS DE BERNE

ORGANISATEUR : FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION (FSN)

PRÉSIDENT : DR EWEN CAMERON, CO-PRÉSIDENT DE LA FSN (EC)
BARTOLO CONSOLO, CO-PRÉSIDENT DE LA FSN (BC)

DURÉE : 13.40 - 16.00 HEURES

PROCÈS-VERBAL: LINA NUSSBAUMER
ALINA WALLAU
THOMY GROSS

1. BIENVENUE

EC souhaite la bienvenue aux personnes présentes :

- Délégué·e·s
- Hansueli Schweizer, président d'honneur
- Membres d'honneur
- Membres de commissions
- Benjamin Block, réviseur Aeberli Treuhand AG
- Invité·e·s
- Ralph Schallol, traducteur

Sont excusé·e·s, entre autres

- Brent J. Nowicki, directeur de World Aquatics
- Jürg Stahl, président SOA
- Roger Schnegg, directeur SOA
- Barbara Moosmann, SOA
- Matthias Remund, directeur OFSPO
- Roland Maillard, révision interne
- Divers membres d'honneur et clubs

EC remercie les partenaires de longue date de Swiss Aquatics.

Minute de silence pour les personnes décédées

- René Diezi († 2023)
- Marc Friedli († 2024)
- Kurt Bächtold († 2023)
- Mauro Frischknecht († 2024)

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS



Fédération européenne de natation

Les 3 athlètes suivant·e·s ont été élu·e·s athlète européen de l'année dans leur discipline respective :

- Morgane Herculano, High Diving
- Michelle Heimberg, Diving
- Noë Ponti, Natation

2. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

Les invitations ont été envoyées et mises en ligne dans les délais le 26.03.2024.

EC fait remarquer que les statuts nouvellement adoptés de World Aquatics pourraient poser problème.

3. ÉLECTION DES SCRUTATEUR·TRICE·S

Les scrutateur·trice·s suivant·e·s sont élu·e·s :

- Rangées 1-3 (à gauche) : Rolf Ingold
- Rangées 4-6 (à gauche) : Karin Scheppeler
- Rangées 4-6 (à droite) : Roger Birrer
- Rangées 1-3 (à droite) : Rainer Gilg

Décision : Approuvé

Total des voix :

Préentes : 418

Majorité simple : 210

Majorité des 2/3 : 279

Ordre du jour de l'AD 2024

L'ordre du jour est présenté. Il n'y a pas d'objection par rapport à l'ordre du jour.

Vote pour compléter l'ordre du jour

Nouveau point 12.3 - Election d'un membre de la commission disciplinaire (art. 95 des statuts) pour le reste du mandat 2021-2025.

Décision : Approuvé

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S DES 22 ET 23 AVRIL 2023

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S EXTRAORDINAIRE PAR ÉCRIT DU 25 AOÛT 2023

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégué·e·s des 22 et 23 avril 2023 a été envoyé.

Commentaire EC : après l'envoi des documents de l'AD, la Fédération a été informée que le procès-verbal de l'assemblée des délégué·e·s extraordinaire par écrit du 25 août 2023 devait également être approuvé. Ce point a été ajouté ultérieurement à l'ordre du jour.

EC remarque qu'il s'agit de la période du 1.1.23 au 31.12.2023 et que l'année 2024 n'en fait pas encore partie.

Décision : les deux procès-verbaux sont approuvés à une large majorité.

5. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2023 DU COMITÉ CENTRAL

Remarque : période de référence 1.1.2023 -31.12.2023

Décision : approuvé à l'unanimité sans commentaire

Merci aux auteur·e·s.

6. COMPTES ANNUELS 2023

BC présente les comptes annuels 2023 en tant que responsable des finances ad interim.

Il souligne que l'année a été difficile après Covid-19 et que les clubs ont été soutenues à hauteur d'environ 7 millions. Les comptes annuels montrent une légère perte, mais il estime que le résultat reste acceptable.

Prise de connaissance des comptes de résultats du secrétariat et de la formation (BC)

BC présente les comptes 2023.

Il explique, pour chaque centre de coûts, les diminutions et les augmentations du côté des recettes et du côté des dépenses.

Remarque concernant le secrétariat : Des coûts supplémentaires ont été occasionnés en raison de l'augmentation de la charge de travail (notamment par Swiss Olympic) et du déménagement, qui n'étaient pas prévus au budget à l'origine.

Remarque sur la formation : les coûts d'achat de matériel ont été plus élevés.

Prise de connaissance du compte de résultats des 4 disciplines sportives (BC)

BC présente les comptes 2023.

Il explique, pour chaque centre de coûts, les diminutions et les augmentations du côté des recettes et du côté des dépenses.

Remarque Swimming : petite perte de 15 000 CHF qui peut être considérée comme marginale et qui a pu être couverte par les fonds propres de la Fédération.

Remarque Diving : perte de 10% du budget (- 53'000 CHF). Il y a diverses raisons pour lesquelles la perte est si importante et que cela pèse sur l'ensemble de la Fédération. Le comité central va se pencher sur le sujet afin d'éviter une perte aussi importante à l'avenir.

Remarque Waterpolo : budget positif de 10'000 CHF, y compris les fonds d'AQUA pour certains projets.

Remarque Projet (fonds de revitalisation) : soutien financier de Swiss Olympic pour des projets de revitalisation afin de relancer le sport après la crise du Covid.

Bilan de la Fédération (BC)

BC présente les comptes 2023.

Commentaire : la Fédération dispose d'un capital propre de près de 1 million de CHF.

Question du quorum : où les nouvelles cotisations de 35 CHF par membre sont-elles prises en compte et affichées ?

Réponse de BC : Elles n'apparaîtront que dans les comptes annuels 2024, car les nouvelles cotisations seront perçues à partir du 01.01.2024.

Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision externe (Benjamin Block, Aeberli Treuhand AG)

Benjamin Block (Aeberli Treuhand AG Zürich) lit le rapport sur le contrôle restreint des comptes annuels.

Le compte de résultat et le bilan sont conformes aux directives de Swiss GAAP RPC, à la loi et aux statuts et sont corrects.

Remarque : Benjamin remercie tout particulièrement Samuel Eastus et Michael Schallhart pour leur bonne préparation et leur collaboration, qui ont largement contribué à ce très bon résultat.

Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision interne (Peter Kaiser, réviseur interne)

Le rapport de la révision interne a été mis en ligne dans les délais et a pu être consulté. Peter Kaiser renonce donc à lire le rapport. Il commente cependant les points suivants concernant les différentes priorités :

Remarque 1 : Contrôle des centres de promotion de la relève - la transparence et la qualité de l'attribution ont été améliorées et doivent encore être développées à l'avenir

Remarque 2 : Forecast Controlling Centres de coûts - Le processus de Forecast a permis d'accroître la prise de conscience de la responsabilité des coûts des centres de coûts et constitue un instrument de gestion utile pour les responsables de la discipline sportive. Une recommandation pressante a été adressée au CC pour qu'il l'utilise et l'exige en tant qu'instrument de gestion, et pas seulement pour en prendre connaissance.

Remarque 3 : Processus budgétaire - Le processus doit être modéré, dirigé et imposé. Il faut une personne responsable des finances au CC. Les finances sont l'affaire de tous.

Merci à l'équipe et au secrétaire général pour leur excellent travail.

Décision : adopté à l'unanimité

7. DÉCHARGE AU COMITÉ CENTRAL

Décision : accordé à l'unanimité.

8. ÉLECTION DE LA SOCIÉTÉ DE RÉVISION EN TANT QUE RÉVISEUR DES COMPTES (ART. 81, LET. A DES STATUTS) POUR 2024

EC propose de continuer à travailler en 2024 avec la société de révision actuelle, Aeberli Treuhand AG, Zurich.

Décision : Aeberli Treuhand AG, Zurich est réélu à l'unanimité.

Benjamin Block d'Aeberli Treuhand AG Zurich remercie Swiss Aquatics de sa confiance et de la poursuite de leur collaboration.

EC remercie pour la confiance accordée.

9. FIXATION DES COTISATIONS ET DES TAXES, À L'EXCEPTION DES TAXES DES DOMAINES SPORTIFS ET D'AUTRES ORGANES QUI SONT COMPÉTENTS EN LA MATIÈRE SELON LE RÈGLEMENT.

EC récapitule les cinq dernières années.

Rétrospective des 5 dernières années :

Objectifs atteints et administration/association

- Augmentation des fonds propres (de 40'000 CP à 1 million CP) avec des taxes inchangées !
- Nouvelle base de données (Fairgate)
- La crise Covid a été surmontée et les membres de la Fédération ont été soutenus (env. 7 millions)
- Concepts situation de pénurie d'énergie 2022
- Changement d'équipementier (de TYR à ARENA) et amélioration de la qualité
- Numérisation du domaine financier et définition des processus
- Etablissement d'un manuel de gestion (Best Practice Case pour Swiss Olympic)
- Augmentation de l'efficacité et réduction des coûts au secrétariat
- Déménagement du secrétariat
- Coûts informatiques réduits de 60% (solution interne)

- Projets CISIN à Sursee, Lausanne et Berne
- Brochures J+S natation, Diving et waterpolo / Brochure FTEM
- Introduction de la commission des athlètes
- Traitement d'environ 20 signalements SSI (problème temporaire, occupe largement les collaborateurs du secrétariat)
- Très bonnes relations avec Swiss Olympic, l'OFSCO, SSI et l'Aide sportive
- Augmentation de la présence médiatique dans les médias en ligne, imprimés et sociaux / TV (SSR) / Livestream du CE 2021 commenté depuis le secrétariat → a nettement augmenté !
- Introduction de neuf nouveaux·elles directeur·trice·s sportif·ve·s

Performances sportives Natation et Diving :

• Jeux olympiques 2021	2* bronze
• Championnats d'Europe en petit bassin 2021	1* argent
• Championnats d'Europe 2021	2* argent, 1* bronze
• Championnats du monde en petit bassin 2021	1* argent, 1* bronze
• Championnats d'Europe 2022	1* or, 3* argent, 1* argent en Diving
• Championnats du monde en petit bassin 2022	1* argent, 1* bronze
• Championnats d'Europe en petit bassin 2023	3* or, 1* argent, 1* bronze
• Championnat du monde 2023	1* bronze
• European Games 2023	Diving 1*or, 1* bronze
• Championnat du monde 2024	1* argent
• Intégration et développement High Diving	

EC constate que Swiss Aquatics a connu un grand succès sportif au cours des dernières années.

Objectifs non atteints :

Administration/Fédération :

- Chef·fe des finances de la Fédération → Demande urgente de EC : il faut un·e chef·fe des finances à la Fédération
- Stabilisation des directeur·trice·s sportif·ve·s
- Règlement juridique
- Professionnalisation des structures de la Fédération (de nombreuses tâches incombent à SWAQ, car de plus en plus de concepts doivent être élaborés)

Objectifs sportifs :

- Artistic Swimming : pas de qualification pour les JO 2021 et relégation du niveau 3 au niveau 4 (perte de 1 million)
- Diving : pas de qualification pour les JO 2024 et relégation possible du niveau 3 au niveau 4

EC mentionne que la portée médiatique ne cesse de croître. Il l'explique en prenant l'exemple des championnats suisses de natation en grand bassin 2024 (portée de 89,9 millions).

Les défis des années à venir

Swiss Olympic :

- Nouveau modèle de promotion des fédérations à partir d'environ 2026
 - Moins de pots de subventions
 - Business Plan comme base des subventions en tenant compte, par exemple, de l'égalité des genres, de la durabilité, de l'éthique et de la gouvernance.
 - Mise en place et développement du sport de masse
 - Mettre en œuvre l'inclusion
 - Éthique
- Renforcement du reporting détaillé et transversal (Swiss Olympic exige des rapports trimestriels)
- Appliquer les directives de gouvernance (limitation de la durée des mandats, quota de femmes, conflits d'intérêts, etc.)
- Financement de projets sur la base d'un concept pour l'ensemble de la Fédération
- Stagnation resp. réduction des subventions (les fonds seront répartis différemment à l'avenir → il faut plutôt s'attendre à recevoir moins d'argent)

European Aquatics & World Aquatics :

- Directives de gouvernance
 - Promotion des femmes
 - Limitation de la durée des mandats
 - Structures de la Fédération, y compris les consignes de vote à l'AD
- Reporting, en particulier dans le domaine de l'éthique

Swiss Sport Integrity :

- Reporting détaillé
- Forte implication dans la clarification des signalements au niveau de la fédération et des clubs
- Renforcement du contrôle antidopage

OFSCO :

- Reporting renforcé
- Les disciplines sportives comme base de reporting et non pas la fédération
- Numérisation du matériel pédagogique
- Stagnation resp. réduction des subventions

Fédération :

- Poursuite de la numérisation (formation et juges (AS, WP))
- Augmentation des exigences des membres
- Soutien aux membres (domaine éthique/mesures éthiques et administration des clubs) → Objectif : engager une aide à l'administration des clubs au niveau de la Fédération (car les possibilités sont épuisées)
- Recrutement de collaborateur·trice·s

- Recrutement de bénévoles
- Financement, car les succès sportifs génèrent des coûts supplémentaires
- Formation :
 - Orientation stratégique
 - Réorganisation
 - Implémentation du sport de masse, de l'éthique, du soutien de la Fédération et de l'inclusion (la collaboration avec d'autres fédérations est importante)

Announce des membres 2023/2024

Total des membres annoncé·e·s pour la contribution de solidarité 2023 :	33'838
Total des membres annoncé·e·s pour la cotisation à la Fédération 2024 :	14'559
Total des licences saison 2023/2024 :	7'035

EC montre qu'en 2024, beaucoup moins de membres ont été annoncé·e·s que prévu. Le CC est un peu désabusé car, par rapport aux 1,2 million de CHF budgétés, avec seulement 500 000 CHF, beaucoup moins de recettes ont été générées. En conséquence, il y a beaucoup moins d'argent à disposition pour les projets de la Fédération.

Malgré ces circonstances, le CC ne propose pas d'augmenter les cotisations des membres et les taxes et propose de les laisser inchangées pour l'année 2025.

Décision : approuvé à l'unanimité

Question de l'assemblée :

A-t-on vérifié pourquoi si peu de membres ont été annoncé·e·s pour la cotisation à la Fédération ?

- Réponse de EC : Un controlling a été fait et les chiffres inhabituels ont été examinés. Pour ceux dont on pouvait supposer que quelque chose n'était pas correct, des renseignements ont été pris et les chiffres ont été corrigés. Pour EC, il est évident que tous les clubs souhaitent optimiser les cotisations en leur faveur et que le CC n'a pas été assez précis en formulant la définition de « membre » et des personnes exemptées de cotisations. Cela a laissé une grande marge de manœuvre aux clubs.

10. BUDGETS DE L'ANNÉE EN COURS

Information sur le budget du secrétariat et de la formation

Bartolo Consolo présente le budget 2024. Il explique, pour chaque centre de coûts les diminutions et les augmentations du côté des recettes et du côté des dépenses.

Informations sur les budgets des quatre disciplines sportives

Bartolo Consolo présente le budget 2024. Il explique, pour chaque centre de coûts, les diminutions et les augmentations du côté des recettes et du côté des dépenses.

Commentaire Swimming : résultat négatif de 45 000 CHF en raison du nombre élevé de compétitions en 2024 (Jeux olympiques, Championnats du monde et d'Europe).

Commentaire Waterpolo : résultat négatif de 10'000 CHF, avec suffisamment de moyens pour compenser ces dépenses.

Information sur le budget de la Fédération

Bartolo Consolo présente le budget 2024. Il explique, pour chaque centre de coûts, les diminutions et les augmentations du côté des recettes et du côté des dépenses.

Commentaire : résultat négatif de 45 000 CHF.

Décision : adopté à une large majorité

11. PRISE DE DÉCISION SUR LES STATUTS ET LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA FSN

Proposition 1 : Modification des statuts, art 61, alinéa 1 ; commissions sportives

6.1. Commissions sportives

*Les commissions sportives sont les organes de direction **stratégique** de leur domaine sportif.*

*c. Planifier, préparer et organiser des cours pour les entraîneurs, les dirigeants, les juges et les fonctionnaires ;
e. gestion des affaires courantes, *.*

** Explication pour la compréhension :*

La mise en œuvre de la stratégie et les affaires courantes sont assurées par les collaborateurs conformément au règlement d'organisation et aux compétences qui y sont définies.

Commentaires :

- EC : Il y a des contradictions au sein des règlements et des statuts. Le travail bénévole devient de plus en plus précieux, car il y a de moins en moins de personnes qui ont le temps d'assumer de telles fonctions. Le bénévolat seul ne suffit plus de nos jours, c'est pourquoi du personnel est nécessaire pour l'exécution des tâches. Il faut donc une séparation des compétences entre les bénévoles et les salariés. La modification des statuts porte sur la formulation « stratégiques ». La commission sportive donne les orientations et prend les décisions. L'administration au sein du secrétariat (opérationnel) met cela en œuvre.
- Amendement de Jürg Ulrich (membre d'honneur) : exprime des réserves si cet article est modifié de manière aussi radicale. La collaboration devrait être convenue et rester flexible. Il a donc formulé un amendement.

- Laurent Ballif (membre d'honneur) : Cet amendement n'apporte aucune solution. Il ne ferait qu'apporter de nouveaux problèmes. Concernant la proposition initiale du CC, il estime qu'il est généralement difficile de distinguer le stratégique de l'opérationnel. Il estime qu'il est important de garder les commissions impliquées. Il rejettéra la proposition du CC.
- Werner Bähler (Schwimmverein St. Gallen-Wittenbach) : Il ne comprend pas qu'au niveau des commissions, il n'y ait que la stratégie. Il estime qu'il est important que les aspects opérationnels restent au sein des commissions, car il s'agit d'un travail important. Le soutien de professionnel·le·s est toutefois souhaité.
- EC : Pourquoi les commissions sportives doivent-elles se charger de l'organisation des camps d'entraînement, des vols, etc. et non les employé·e·s (secrétariat) ? Comme les commissions sportives travaillent bénévolement, certains travaux restent en rade. De plus, elles doivent travailler les week-ends et n'ont peut-être pas toujours le temps. EC estime que le problème est que dans de nombreux domaines, on ne trouve plus de personnes prêtes à fournir autant de travail bénévole. Il conclut en disant qu'il y a un malentendu. Il ne s'agit pas de retirer quoi que ce soit aux commissions sportives, mais de les décharger en leur évitant les tâches opérationnelles.
- Heinz Weber (membre d'honneur) : il comprend la proposition, mais trouve dommage que les commissions sportives soient ainsi obligées de ne plus pouvoir travailler de manière opérationnelle. Il est d'avis qu'il faut formuler l'article de manière à ce que le travail opérationnel soit autorisé, mais pas obligatoire.
- Hansueli Schweizer (président d'honneur) : Pour lui, il s'agit d'une question de responsabilité. Selon les statuts, le·la directeur·trice sportif·ve est responsable de la gestion du domaine sportif.
- Livia Gut (membre d'honneur) : de nos jours, les directeur·trice·s sportif·ve·s ne devraient plus travailler uniquement à titre bénévole, mais être engagé·e·s pour un certain temps de travail, car selon elle, ils·elles travaillent jusqu'à 60% de leur temps. Elle parle elle-même d'expérience. Il s'agit donc plutôt de favoriser une professionnalisation.

EC fait appel à Alexander Cica (juriste), car l'AD et le CC ne sont pas d'accord sur la question de savoir quelle proposition peut maintenant être votée et comment.

Alexander Cica informe l'AD qu'il faut d'abord voter l'entrée en matière sur l'amendement de Jürg Ulrich.

Vote sur l'amendement Jürg Ulrich (qui souhaite adopter le texte selon sa proposition) :

Oui : 74

Non : 314

Décision : vote sur la modification du texte refusé

Vote de la proposition initiale du CC : il faut une majorité des 2/3 pour approuver la proposition.

Oui : 85

Non : 331

Décision : proposition rejetée.

Proposition 2 : modification des statuts, art. 15.2, alinéa 2 ; principes éthiques**15.2 Principes éthique**

La FSN s'engage à promouvoir un sport sain, respectueux, fair-play et performant. Elle applique ces valeurs en faisant preuve de respect envers les autres et en agissant et communiquant de manière transparente. Il en va de même de ses organes et de ses membres.

La FSN reconnaît dans ses versions les plus actuelles :

- a. *la charte d'éthique du sport suisse et les autres documents qui la précisent,*
- b. *le «Code of Ethics» de World Aquatics,*
- c. *l'Integrity Unit de la LEN.*

Commentaire EC : La LEN a mis en place une Integrity Unit où l'on peut également signaler des cas. SWAQ doit mettre en œuvre cette mesure et l'intégrer dans ses statuts.

Vote :

Décision : adopté à une large majorité.

Proposition 3 : modification des statuts, art. 72, al. 2 ; droits et devoirs des associations régionales**7.2. Droits et obligations**

Les associations régionales définissent elles-mêmes leur organisation.

Outre leurs droits en tant que membres de la FSN, elles ont le droit :

- a. *de percevoir des cotisations et des taxes auprès de leurs clubs membres ;*
- b. *de soumettre des propositions au comité central, au comité de présidence et aux commissions sportives ;*
- c. *d'envoyer des délégué·e·s dans les commissions sportives de la FSN ;*
- d. *de remettre des «Insignes d'honneur d'argent de la FSN».*

Elles présentent au comité central de la FSN un rapport des activités de leur association régionale.

Après consultation, le comité central de la FSN peut confier certaines tâches aux associations régionales, les régler par contrat et mettre un budget à leur disposition.

Commentaires

- EC : Les rôles des régions ont été discutés au sein de la Fédération globale. Ce règlement formel prévoit une indemnisation des régions.
- Rolf Ingold (Fédération cantonale bernoise de natation) : L'ordre du jour mentionne les associations cantonales, mais il s'agit des associations régionales. Selon lui, on peut traiter la proposition malgré la faute d'orthographe.
- Peter Stalder : Souhaite exprimer le fait qu'il est important de parler d'associations régionales, car les associations cantonales reçoivent de l'argent des fonds de loterie, etc. (ne sont pas alimentés par les fédérations sportives). Il remercie également Rolf pour sa remarque.
- EC : s'excuse pour l'erreur et confirme que ce sont les associations régionales qui étaient visées et non pas les associations cantonales.

Vote :

Oui : les voix n'ont pas été comptées

Non : 11

Décision : adopté à une large majorité.

12. ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES ET DE REMPLACEMENT

Information sur l'élection de nouveaux·elles directeur·trice·s sportif·ve·s / membres du CC

- Diving : Pascal Julmy
- Finances : vacant

EC signale qu'il est urgent de trouver un·e responsable des finances. Il a déjà demandé à plusieurs personnes entrant en ligne de compte, mais n'a pas trouvé de personne prête à assumer cette fonction. Il demande aux délégué·e·s de l'informer s'ils connaissent une personne qualifiée.

Révocation du président de la commission disciplinaire

Le président de la commission disciplinaire (Niels Schindler) est introuvable et ne répond à aucune prise de contact. Il n'est donc pas possible de faire appel à lui et il doit donc être formellement révoqué.

Décision : Niels Schindler est révoqué à l'unanimité, EC remercie pour les services rendus.

Élection du·de la président·e de la commission disciplinaire (art. 95 des statuts) pour le reste du mandat 2021-2025

Proposition du CC :

Audrey Flurina Canova (actuellement membre), fonction nouvelle de présidente : les documents ont été envoyés

Décision : adopté à une large majorité.

Élection d'un·e membre de la commission disciplinaire (art. 95 des statuts) pour le reste du mandat 2021-2025

Proposition du CC :

Selin Engez : son dossier a été vérifié

Décision : adopté à une large majorité.

13. INFORMATION SUR L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S DES 26 ET 27 AVRIL 2025 À OLten

EC : aura lieu à Olten, car la Maison du Sport n'est pas disponible. La gare d'Olten est considérée comme un bon point de liaison et devrait inciter davantage de personnes à utiliser les transports publics lors de la prochaine AD.

Pas d'objection de l'AD.

14. NOMINATIONS, DISTINCTIONS ET TÉMOIGNAGES D'HONNEUR

Laudatio Andreas Tschanz

La laudatio d'Andreas Tschanz est prononcée avec retard par EC, car il était absent à l'AD 2023 (nomination comme membre d'honneur à l'AD 2023).

EC remet un cadeau à Andreas Tschanz et le remercie chaleureusement pour son engagement de longue date.

Discours d'Andreas Tschanz :

Il remercie EC pour la distinction et sa laudatio et raconte son parcours. Il remercie également ses anciens mentors qui l'ont soutenu tout au long de son parcours.

L'AD lui rend hommage par des applaudissements nourris.

Anniversaires de clubs :

- 125 ans du Schwimmclub Schaffhausen
- 100 ans du Schwimmclub Horgen
- 50 ans de l'Association Cantonale Vaudoise pour la Natation
- 50 ans du Schwimm- und Rettungsverein Linth
- 50 ans de la Società Pallanuoto Bissone

Les jubilaires reçoivent un diplôme et un petit cadeau de BC. Les clubs sans représentant·e présent·e recevront le diplôme ultérieurement.

15. DIVERS

Informations sur le cours de Club Management :

Les informations sur le cours de Club Management sont présentées à l'AD à l'aide d'un petit film.

Jours de présence :

- 13 septembre (Worblaufen)
- 16 novembre (Sursee)

SWAQ propose ce cours en collaboration avec Swiss Olympic. Il a pour but de soutenir les responsables de clubs dans leur fonction.

Diplômes de Club Management :

- Michèle Emmel (Schwimmclub Allschwil)
- Claudia Vogt (Schwimmclub Allschwil)
- Urs Hochuli (Schwimmclub Aarefisch)
- Tim Lugimbühl (Schwimmclub Liestal)
- Aldo Battilana (Schwimmen für Alle Reinach BL)
- Christian Greuter (Schwimmclub Thun)
- Luc Neuenschwander (Swiss Olympic)

Les diplômes et un petit cadeau sont remis par BC aux diplômé·e·s ou à leurs représentant·e·s.

16. REMERCIEMENTS ET CONCLUSION (EC)

Merci

... AUX DÉLÉGUÉ·E·S POUR LEUR COLLABORATION ET LEUR SOUTIEN

... AU TRADUCTEUR RALPH SCHALLON

... A L'ÉQUIPE DU SECRÉTARIAT

Des remerciements spéciaux sont adressés à Michael Schallhart, secrétaire général depuis 2017 qui quitte son poste. EC lui remet un cadeau et il est applaudi par l'Assemblée.

Michael Schallhart tient un bref discours et remercie toute l'AD pour la confiance qu'elle lui a témoignée durant de nombreuses années.

FIN